



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF/Bu(2022)PV3  
19 mai 2022

## Huitième réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) 16 mai 2022

### Rapport de réunion

#### 1. Ouverture de la réunion

1. Le Bureau du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa huitième réunion le 16 mai 2022 (par visioconférence).
2. M<sup>me</sup> Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce), présidente du CDENF, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux autres membres du Bureau.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. L'ordre du jour est adopté, tel qu'il est reproduit à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

#### 3. Adoption du projet de rapport de la 7<sup>e</sup> réunion ad hoc du Bureau

4. Le Bureau adopte le projet de rapport de sa 7<sup>e</sup> réunion.

#### 4. Information par le Secrétariat

5. Le Secrétariat informe le Bureau des suites de la [Conférence à haut niveau pour le lancement de la Stratégie pour les droits de l'enfant \(2022-2027\)](#), organisée à Rome les 7 et 8 avril 2022. Un rapport détaillé sur toutes les sessions organisées durant la Conférence est en cours de finalisation et sera bientôt disponible en ligne. Le Secrétariat a reçu des retours très positifs de la part des participants, et les États membres ont souligné leur ferme soutien politique à l'égard de la nouvelle Stratégie et leur engagement à la mettre en œuvre.

6. Les membres du Bureau expriment également leur satisfaction concernant ce succès et font état des réactions très positives reçues de la part de jeunes délégués de leurs pays respectifs. Les membres du Bureau remercient chaleureusement la Présidence italienne du Comité des Ministres d'avoir accueilli cet événement important, et le Secrétariat de la Division des droits des enfants de l'avoir coorganisé.

7. Le Bureau est informé de l'état d'avancement de l'élaboration des documents suivants relatifs à la protection des droits des enfants migrants :

- le projet d'exposé des motifs de la Recommandation CM/Rec(2019)11 du Comité des Ministres aux États membres sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration, adopté par le CDENF en février 2022 : soumis au Comité des Ministres pour information, accompagné du rapport abrégé de la session plénière de février, il doit être examiné par le Groupe de rapporteurs (GR-SOC) le 31 mai 2022, puis transmis au Comité des Ministres ;

- les projets de recommandation et d'exposé des motifs sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants : en raison d'un léger retard dans la révision finale du projet d'exposé des motifs (distribué pour adoption par le CDENF au plus tard le 20 mai 2022) et de la décision du CDENF de soumettre, conformément à la pratique du Comité des Ministres, le projet de recommandation en même temps que son exposé des motifs, une fois adopté, le projet de recommandation sera transmis au Comité des Ministres pour adoption en septembre 2022, accompagné de son exposé des motifs (pour information).

## **5. Programme de travail du CDENF : aperçu des principales activités, priorités et réunions**

8. Le Secrétariat présente un document contenant une proposition de programme de travail complet du CDENF, principalement pour la première période biennale (2022-2023) de son mandat, mais décrivant déjà certaines étapes de la prochaine période biennale (2024-2025) qui peuvent avoir une incidence sur le programme de travail actuel. Le Bureau examine le programme de travail et en approuve la structure générale et le contenu. Il charge le Secrétariat d'examiner et de mettre à jour le document au regard des échanges tenus au sein du Bureau, avant de le communiquer à nouveau aux membres du Bureau pour qu'ils puissent formuler une dernière série d'observations ou l'approuver par écrit en même temps que le présent rapport de réunion.

## **6. Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**

9. Le Bureau prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur le stade avancé du rapport final sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021), qui sera présenté au CDENF pour information et approbation lors de sa prochaine réunion plénière.

10. Concernant la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), le Secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement des outils de mise en œuvre en cours d'élaboration, y compris un plan d'action, une chaîne de résultats contenant des indicateurs et un formulaire électronique permettant de faire le bilan des mesures prises aux niveaux national et international au titre de la Stratégie sous une forme conviviale. Une stratégie de communication est également en cours d'élaboration. Le Bureau se félicite de l'élaboration de ces outils et note qu'ils seront plus avancés et soumis au CDENF pour information et observations lors de sa cinquième réunion plénière.

## **7. Cinquième réunion plénière du CDENF (4-6 juillet 2022)**

12. Le Bureau examine et approuve le projet d'ordre du jour de la cinquième réunion plénière du CDENF, qui suit la structure de la Stratégie. Chaque objectif stratégique figure d'office dans cet ordre du jour et dans les ordres du jour des réunions à venir, pour permettre au Comité de suivre les activités en cours dans tous les domaines prioritaires. Pour la prochaine réunion, et compte tenu de l'importance particulière que revêt cette question, il est proposé de prévoir un échange de vues sur la situation des enfants se trouvant en Ukraine et venant d'Ukraine dans le cadre du point 7.8, c'est-à-dire en bonne place dans l'ordre des travaux non encore établi.

## **8. Organes subordonnés et groupes du CDENF : point sur les activités en cours**

14. Le Bureau est informé de la progression des travaux du Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE), et, en particulier, des projets de recommandation et d'exposé des motifs visant à renforcer les systèmes de signalement des cas de violence à l'égard des enfants par les professionnels, qui doivent être présentés au CDENF lors de sa cinquième réunion plénière pour information générale et commentaires.

15. Le Bureau prend note de l'état d'avancement des travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE), notamment des activités entreprises à l'issue de sa cinquième réunion (4 et 5 mai 2022). Le Secrétariat informe également le Bureau des résultats de l'appel d'offres pour des services de conseil, des préparatifs en vue d'une manifestation réunissant les parties prenantes organisée en octobre 2022 dans le cadre de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres, parallèlement à une réunion à haut niveau et à la sixième réunion du CJ/ENF-ISE, ainsi que du processus de consultation des enfants en cours dans trois États membres.

16. Le Bureau est également informé des progrès marqués par le Groupe de rédaction sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la participation des enfants à la prise de décisions sur des questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP). Un premier projet de guide doit être présenté au CDENF lors de sa cinquième réunion plénière pour commentaires et propositions d'exemples de pratiques supplémentaires.

## **9. Recommandations de l'APCE : préparation de projets d'avis**

17. Concernant les avis sur les recommandations de l'APCE 2025(2022) « Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques » et 2227(2022) « La désinstitutionnalisation des personnes handicapées » demandés par le Comité des Ministres, le Secrétariat informe le Bureau qu'une prolongation du délai jusque début juillet a été accordée de façon informelle afin de permettre au CDENF d'adopter ses avis en plénière.

18. Le Bureau procède à un échange de vues sur les éléments à inclure dans les projets d'avis et charge le Secrétariat d'élaborer ces projets d'avis en conséquence, pour approbation écrite par le Bureau, avant leur examen par le CDENF à sa cinquième réunion plénière.

## 10. Méthodes de travail du CDENF

20. Le Bureau procède à un échange de vues à partir d'une proposition initiale établie par le Secrétariat sur la meilleure façon de traiter les questions transversales – par l'intermédiaire de rapporteurs thématiques, avec l'aide, le cas échéant, de représentants ad hoc ; dans le cadre d'une collaboration au sein des organes conjoints subordonnés existants, et au moyen d'échanges plus réguliers avec des représentants d'autres comités compétents.

21. Le Bureau note que le mandat du CDENF prévoit la possibilité de désigner jusqu'à quatre rapporteurs thématiques, dont un rapporteur sur l'égalité de genre, et procède à un échange de vues sur les questions transversales qui pourraient être traitées par les autres rapporteurs thématiques désignés. Le Bureau charge le Secrétariat de réviser le projet de document à l'aune de ses débats et de distribuer le texte révisé pour approbation par le Bureau en même temps que le présent rapport de réunion.

## 11. Événements à venir

23. Le Secrétariat transmet des informations sur les prochaines réunions et sur les modalités de représentation et de participation du CDENF :

**31 mai 2022** : [Séminaire sur l'intervention précoce sur les enfants intersexes, promouvoir les droits de l'enfant](#), organisé par le CDBIO : participation et présentation en ligne par Mme Ružica Boškić, membre du Bureau du CDENF

**31 mai – 3 juin 2022** : 1<sup>e</sup> réunion plénière du CDBIO : M. Joost van Haelst, membre du Bureau du CDENF et coprésident du groupe de rédaction BIO/ENF-CP, est invité à la session consacrée au projet de guide

**1-3 juin 2022** : 98<sup>e</sup> réunion plénière du CDCJ

Mme Regina Jensdóttir, Cheffe de la Division des droits des enfants, présentera la nouvelle stratégie et les domaines d'activité pertinents

**10 juin 2022** : échange thématique « Approches et procédures adaptées aux enfants dans le domaine des migrations » organisé par la RSSG sur les migrations et les réfugiés dans le cadre de la réunion du [Réseau de correspondants sur les migrations](#) : présentation en ligne par Mme Rosário Farmhouse, vice-présidente du CDENF

## 12. Questions diverses

24. Le Bureau ne soulève pas d'autres questions.

## 13. Date et lieu des prochaines réunions

25. Le Bureau décide de tenir sa prochaine réunion au cours de la semaine commençant le 26 septembre 2022 (date exacte à définir).

## 14. Approbation du rapport de réunion

26. Le Bureau charge le Secrétariat de préparer le rapport de réunion et de le diffuser auprès de ses membres pour approbation écrite.

## Annexe I – Ordre du jour

1.	<b>Ouverture de la réunion</b>	
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	CDENF/Bu(2022)OJ3prov
3.	<b>Adoption du projet de rapport de la 7<sup>e</sup> réunion ad hoc du Bureau</b>	<u>CDENF/Bu(2022)PV2</u> Projet de rapport de la réunion ad hoc du Bureau (21/03/2022)
4.	<b>Information par le Secrétariat</b>	<i>Point par le Secrétariat</i>
5.	<b>Programme de travail du CDENF : aperçu des principales activités, priorités et réunions</b>	<u>CDENF/Bu(2022)10</u> Programme de travail du CDENF
6.	<b>Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027):</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport de mise en œuvre de la précédente stratégie (2016-2021)</li><li>- Outils de mise en œuvre de la nouvelle stratégie</li></ul>	<u>Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)</u> <a href="#">Conférence de lancement à haut niveau (Rome 7-8 avril 2022) « Au-delà de l'horizon : une nouvelle ère pour les droits de l'enfant »</a> <u>CDENF(2021)PV03</u> Rapport de la réunion plénière consacrée à l'examen et à l'approbation de la stratégie
7.	<b>Cinquième réunion plénière du CDENF (4-6 juillet 2022)</b>	<u>CDENF(2022)OJ2prov</u> Projet d'ordre du jour de la 5 <sup>e</sup> réunion plénière
8.	<b>Organes subordonnés et groupes du CDENF : point sur les activités en cours :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) <a href="#">Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)</a></li><li>b) <a href="#">Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)</a></li><li>c) Groupe de rédaction sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants à la prise de décisions sur des questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP)</li></ul>	<i>Point par le Secrétariat</i>
9.	<b>Recommandations de l'APCE : préparation de projets d'avis :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Recommandation 2025 (2022) « Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre</li></ul>	<u>Recommandation 2225(2022)</u> <u>Résolution 2429(2022)</u>

	l'exposition des enfants aux contenus pornographiques »	<u>Recommandation 2227(2022)</u>
	b) Recommandation 2227(2022) « La désinstitutionnalisation des personnes handicapées »	<u>Résolution 2431(2022)</u>
<b>10.</b>	<b>Méthodes de travail du CDENF</b> Approche thématique commune et coopération entre les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe	<u>Résolution CM/Res(2021)3</u> <u>CDENF/Bu(2022)11</u> Approche thématique commune et coopération
<b>11.</b>	<b>Événements à venir :</b>  <b>31 mai – 3 juin 2022</b> : 1 <sup>e</sup> réunion plénière du CDBIO <b>31 mai 2022</b> : <a href="#">Séminaire sur l'intervention précoce sur les enfants intersexes, promouvoir les droits de l'enfant</a> , organisé par le CDBIO <b>1-3 juin 2022</b> : 98 <sup>e</sup> réunion plénière du CDCJ <b>10 juin 2022</b> : échange thématique « Approches et procédures adaptées aux enfants dans le domaine des migrations » organisé par la RSSG sur les migrations et les réfugiés dans le cadre de la réunion du <a href="#">Réseau de correspondants sur les migrations</a>	
<b>12.</b>	<b>Questions diverses</b>	
<b>13.</b>	<b>Date et lieu des prochaines réunions</b>	
<b>14.</b>	<b>Approbation du rapport de réunion</b>	

## **Annexe II – Liste des participants**

### **Membres du Bureau**

Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Présidente)  
Avocate, Cour suprême, Grèce

Mme Rosário Farmhouse (Vice-Présidente)  
Présidente de la Commission nationale pour la promotion des droits et la protection des enfants et des jeunes, Portugal

M. Joost van Haelst  
Responsable des politiques des droits de l'enfant  
Département de la culture, de la jeunesse et des médias  
Gouvernement flamand

Mme Ružica Boškić (excusée pour une partie de la session de l'après-midi)  
Secrétaire,  
Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances,  
Slovénie

M. Alfredo Ferrante (excusé)  
Chef de service  
Département des politiques familiales  
Présidence italienne du Conseil des Ministres

### **DGII – Direction générale de la démocratie – Division Droits des Enfants**

Mme Regina Jensdottir  
Coordinatrice pour les droits de l'enfant, cheffe de la division Droits des Enfants

Mme Katrin Uerpmann  
Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant  
Responsable de programme

Mme Maren Lambrecht-Feigl  
Co-secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant  
Responsable de programme

Ms Sylvie Bollini  
Conseillère de programme

Ms Mireya García de Murcia  
Juriste

Ms Nadia Bouquet  
Stagiaire